

Haute-Garonne le Département



INSCRIPTIONS

TRANSPORT SCOLAIRE

Élèves de la maternelle à la terminale

QUI ?

Pour les élèves domiciliés **ET** scolarisés*
dans l'une des 114 communes
de la grande agglomération toulousaine.

** Sous réserve de respecter le Règlement des Transports Scolaires de Haute-Garonne.*

QUAND ?

Du 2 juin
au 1^{er} août
2025



COMMENT ?

Inscription
et info sur :
cd31.net/TS

Plus d'infos sur Haute-Garonne.fr

À NOTER

À compter de la rentrée 2025-2026, des frais d'inscription seront appliqués.
Ils s'élèvent à 30€ par famille + 15€ par enfant.

Exonération des frais d'inscription
en cas de Quotient Familial inférieur ou égal à 650€/mois.